

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 5 (1990)
Heft: 3: Gazette

Rubrik: En direct

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

30 années passées au service de la conservation des monuments historiques dans le Canton de Berne

Résumé d'un entretien avec Hermann von Fischer

Son arrière-grand-père n'était personne d'autre que le célèbre architecte bâlois Melchior Berri, son grand-père était botaniste, son père, pasteur. Hermann von Fischer, architecte diplômé de l'EPF-Zurich, conservateur des monuments historiques bernois a été le premier en 1959 à exercer ce métier à temps complet et a, pendant 30 années, effectué un travail constructif de pionnier. Ce travail, ce n'est pas entre les étagères poussiéreuses et les piles de dossiers qu'il l'a mené mais sur le terrain, dans les ateliers et sur les chantiers, présent à un nombre incalculable de séances de commissions et à d'innombrables entretiens avec des artisans, des restaurateurs, des architectes et des hommes politiques de Meiringen à Porrentruy, de Aarwangen à Laupen, à Berne, à Berthoud, à Bienne et à Thoun.

La formation sur le terrain

La carrière d'Hermann von Fischer traduit très bien l'évolution qu'a connue la conservation des monuments historiques en Suisse après la seconde guerre mondiale. Tout a commencé pour Hermann von Fischer par une annonce sur le tableau d'affichage du 'Poly' qui recherchait une personne susceptible de collaborer avec un dessinateur à l'identification et l'inventorisation des monuments d'art et d'histoire du Canton d'Argovie sous la direction de Michael Stettler. H. von Fischer se souvient: 'Nous passions toujours une semaine au bureau et une semaine sur le terrain, nous devions faire des relevés de plans, des croquis d'églises, de presbytères, rechercher les signatures des artistes, les poinçons sur les objets liturgiques, etc. Nous dessinions nous-mêmes les plans sur place à l'échelle 1:50, une méthode qui a d'ailleurs fait ses preuves et s'est révélée supérieure à bien d'autres.' C'est de cette époque que date le besoin d'Hermann von Fischer d'être en contact direct avec les bâtiments, une notion essentielle tout au long de sa carrière.

Après avoir terminé ses études, H. von Fischer a suivi quelques cours auprès des professeurs bernois Huggler, Hahnloser et Hofer, a collaboré avec l'architecte Hans Weiss au projet de rénovation du Nydeggsalden et a outre cela réalisé quelques contrats de construction. Puis il s'est consacré à la compilation de différents éléments nécessaires à la réalisation de la grande maquette de la Ville de Berne qui devait être terminée en 1953, année commémorant l'entrée de Berne dans la Confédération. 'C'est ainsi que j'ai appris à connaître chaque bâtiment de la vieille ville et que j'ai pu me faire une idée de son aspect aux environs de 1800.' Ensuite Hermann von Fischer a obtenu un poste d'assistant au Musée d'Histoire de Berne. C'est donc une fois encore

EN DIRECT

Michael Stettler, devenu directeur du Musée d'Histoire de Berne, qui lui a ouvert de nouveaux horizons en lui proposant de nouveaux domaines d'activités. 'Le 1er août 1953, nous avons visité ensemble pour la première fois le château d'Oberhofen. Nous avons découvert un château vide où se trouvaient en tout et pour tout deux meubles et quelques armes et nous nous sommes posés la question: prenons-nous le risque? A l'époque nous disposions de très peu de moyens financiers. Nous avons enfin décidé de meubler quelques pièces du Château d'Oberhofen avec des objets du Musée d'Histoire de Berne afin de convaincre les autorités qu'on pouvait en faire un musée d'intérieur.' Hermann von Fischer se souvient avec plaisir de cette époque riche en activités comme par exemple l'inventorisation de tous les nouvelles acquisitions et les projets de rénovation du Musée d'Histoire de Berne: 'Je me suis vraiment lancé à l'eau, j'avais beaucoup de responsabilités et d'autonomie et Michael Stettler exigeait beaucoup de moi.'

'Un meuble-classeur à trois tiroirs'

En plus de ses nombreuses obligations, Michael Stettler était à l'époque membre de la 'Bernische Kunstaltertümerkommission' (commission pour la sauvegarde des biens culturels). Afin de le décharger, à partir de 1956, Hermann von Fischer prit à sa charge à mi-temps le domaine de la conservation des monuments historiques, il continua à consacrer le reste de son temps au Musée. Puis le 1er avril 1959 il fut nommé premier conservateur des monuments historiques du Canton de Berne et installa son bureau aux Archives de l'Etat. 'Mon premier bureau se composait d'une table de travail et d'un meuble-classeur à trois tiroirs ... vides. Rien ou presque n'avait jusqu'alors été fait et j'ai commencé par constituer des dossiers sur les églises bernoises. A cette époque on s'était presque essentiellement préoccupé des édifices importants. Les églises, par exemple, de moins d'un siècle d'âge étaient classées dans la rubrique 'sans intérêt'. D'ailleurs cela correspondait aux méthodes d'inventorisation, de classification et d'appréciation en cours à l'époque dans le domaine de l'histoire de l'art. Outre cela, il fallait répondre aux requêtes des communes et des paroisses, il fallait tout simplement expédier le travail qui arrivait.'

'En plus du travail il convenait de constamment faire attention à trouver le ton qu'il fallait au moment où il fallait sans pour autant baisser pavillon ou même capituler' raconte Hermann von Fischer. A cette époque il y avait un certain nombre d'architectes connus et estimés qui faisaient la pluie et le beau temps. Ils ont souvent accompli leur travail croyant certainement respecter le passé historique d'un

EN DIRECT

bâtiment et l'esprit de la notion alors en vigueur de 'protection du patrimoine' mais ont parfois marqué les monuments sans aucun scrupule de leur empreinte personnelle et tout à fait reconnaissable. 'Si, fort de ma position, je leur avais dit: je suis le conservateur et vous n'avez pas le droit de faire ceci ou cela, cela n'aurait pas été possible d'aller plus loin, après deux ans, j'aurais pu plier mes bagages. Il a fallu procéder lentement et prudemment jusqu'à ce que l'on s'aperçoive que la conservation des monuments me tenait à cœur non pas pour des raisons personnelles mais par amour des bâtiments. Il ne faut pas vouloir tout chambouler. Je suis incapable de me quereller avec les gens et évite toujours les altercations. J'ai toujours essayé de trouver avec mes interlocuteurs un juste milieu.'

Pertes et sauvetages

Pendant les 30 années passées au service de la conservation des monuments historiques, Hermann von Fischer a connu des succès mais également des moments de déception. L'effondrement au cours d'une nuit de 1963 du clocher de l'église de Büren a. A. l'a profondément marqué. Il lui a fallu redonner courage à la population et aider les habitants à croire que tout n'était pas perdu. Le clocher a été reconstruit après cet effondrement qui avait pris l'ampleur d'une véritable catastrophe de temps de guerre. Hermann von Fischer a dû faire face à d'autres épreuves importantes et complexes comme par exemple la fragmentation et la reconstruction du choeur et du transept de l'église abbatiale St-Johannsen près de Gals dans le Berner Seeland. H. von Fischer, pensif, se souvient: 'A l'époque la question qui se posait était 'être ou ne pas être'. Nous avons attendu 7 ans et quand le moment est arrivé, nous avons obtenu l'autorisation de reconstruire. L'autopsie d'une oeuvre architecturale gothique est bien entendu un travail extraordinaire. Aujourd'hui tout va plus vite bien qu'à l'époque il y avait également des problèmes qu'il était nécessaire d'aborder et de traiter immédiatement.' H. von Fischer n'oublie pas de mentionner la disparition des maisons d'importance moyenne comme par exemple la 'Kommandantenhaus' de Jegenstorf et se souvient également des nombreux événements positifs de sa carrière par exemple la restauration et l'aménagement des châteaux de Hindelbank et de Landshut ainsi que de la maison vigneronne de Wingreis.

Et l'avenir?

Pour ce qui est de la conservation des monuments historiques, Hermann von Fischer est d'une manière générale confiant en l'avenir. Pourtant il se fait du souci à propos de

certains problèmes. 'Les métiers artisanaux ont perdu énormément de leur valeur. Aujourd'hui si je me rends dans l'atelier d'un menuisier, je n'y trouve que de la colle et des matières synthétiques. Ce qui compte c'est la rapidité et la solidité, le travail doit tout simplement être techniquement parfait. Nous détruisons nos maisons avec nos fenêtres hermétiques, notre amour de la perfection anéantit notre bien-être.' En ce qui concerne le métier de conservateur des monuments historiques, H. von Fischer espère qu'il va se produire quelque chose comme en médecine où à une certaine époque il y avait trop de spécialistes et où on assiste tout doucement à un revirement de situation 'Chez nous également il devrait y avoir plus de généralistes FMH.'

Environ 500 objets ont été placés sous protection pendant la carrière de Hermann von Fischer comme conservateur des monuments historiques du Canton de Berne, une oeuvre considérable réalisée au cours d'une période chargée de travail et riche en événements au service de la sauvegarde du patrimoine culturel. Fin 1989 Hermann von Fischer a confié son travail aux activités variées à Jürg Schweizer afin de se consacrer jusqu'à fin 1991 – date à laquelle il aura atteint l'âge de la retraite – à la rédaction et à la publication des volumineux rapports du service de conservation des monuments historiques de 1968 à 1989 qui seront portés à la connaissance du Conseil d'Etat et du public. Hermann von Fischer ne se fait pas de soucis sur la manière d'occuper son temps après 1991, il a l'intention, entre autres activités, de poursuivre des travaux de recherche sur le thème 'meubles'. Dans l'avenir, Hermann von Fischer continuera à essayer de trouver avec ses interlocuteurs un juste milieu.

Vo

La conservation des monuments dans le Canton de Berne

Un entretien avec Jürg Schweizer, conservateur des monuments historiques du Canton de Berne

NIKE: Vous avez succédé à l'architecte Hermann von Fischer et êtes depuis le début de l'année responsable de la conservation des monuments historiques dans le Canton de Berne. Quels sont, depuis votre entrée en fonction, les problèmes et les objectifs prioritaires?

Jürg Schweizer: Je dois répondre à cette question en plusieurs étapes. Le premier domaine prioritaire est la réalisation de grands projets de restauration qui sont déjà avancés ou qui viennent d'être mis en chantier, comme par exemple, la restauration complète du château et de l'église abbatiale de Münchenwiler, l'entretien de la maison de maître datant du haut moyen âge de Thoune-Schlossberg,

la restauration intérieure et extérieure de la Halle à grains de Berthoud ainsi que la reconstruction extérieure et l'assainissement intérieur du château de Belp. Nous projetons également la restauration de l'hôpital baroque de Waldau et enfin je citerai encore le projet de reconstruction du pont en bois de Büren a. A. A côté de cela nous avons une multitude de travaux de moyenne et de petite importance qui demandent beaucoup de temps. L'abondance de ces petits travaux représente pour nous une charge plus lourde que les grands projets auxquels nous pouvons et nous devons nous consacrer en permanence.

Le second domaine prioritaire auquel j'accorde beaucoup d'importance est la discussion avec les collaborateurs. Je fais en sorte d'être disponible pour eux et leur réserve chaque lundi. C'est l'occasion de discuter des problèmes de subventions et de faire avancer les choses au niveau administratif. Nos discussions concernent les problèmes pratiques aussi bien que les questions personnelles. La visite en commun des chantiers importants entre également dans cette catégorie de priorités.

Un autre domaine de mes activités consiste à procéder à toutes sortes d'études préliminaires. Chacun sait que la conservation des monuments historiques du Canton de Berne est régie par une loi très ancienne qui doit être révisée. Le premier projet de révision présenté en 1987 a été l'occasion de proposer des changements concrets. Nous avons également essayé de fixer des normes pour l'octroi des subventions; cela représente une vaste tâche administrative qui va de l'examen des requêtes jusqu'au placement des objets sous protection en passant par de nombreuses étapes. Nous travaillons également à un important projet de concept d'utilisation pour l'introduction de l'informatique dans le cadre de la Direction de l'instruction publique et du Canton. Nous devons définir de manière exacte et détaillée ce que nous attendons d'un système informatique afin de pouvoir l'utiliser au maximum de ses possibilités. Nous procédons dans ce domaine de manière pragmatique et en fonction de nos besoins dans la pratique.

Enfin nous effectuons également une étude pour un projet d'inventaire cantonal d'architecture. Nous souhaitons élaborer un inventaire de tous les édifices en remplacement de l'inventaire de référence qui existe jusqu'à présent et qui n'a recensé que 100 des 400 communes prévues. Le nouvel inventaire va nous occuper pendant des années. Nous espérons que le grand Conseil du Canton de Berne prenne bientôt position sur ce projet.

NIKE: A l'heure actuelle quels sont les plus grands dangers auxquels sont exposés les monuments et les ensembles architecturaux bernois?

Jürg Schweizer: Les dangers qui se profilent à l'horizon ne sont en fait pas dus à des évolutions typiquement bernoises mais bien plus à des phénomènes que l'on retrouve partout en Suisse. Ces phénomènes ont d'ailleurs également pris

EN DIRECT

une importance extrême dans le canton de Berne où la disparité économique diminue et où les terrains, spécialement dans les centres des villes, ont atteint des prix astronomiques. Dans les communes les plus isolées on assiste à une augmentation démesurée des prix. Le manque de terrains à bâtir a une influence sur les centres des villes, cela a pour conséquence une concentration toujours plus importante des bâtiments sur des espaces déjà saturés. Tous les terrains qui pendant des décennies, voire des siècles, n'ont pas attiré l'intérêt sont devenus aujourd'hui l'enjeu d'investissements. Rien que pour la 'Obere Hauptgasse' à Thoune où se tient le marché qui date de l'époque des Zähringen, 30 à 40 rénovations complètes ou projets de transformation de maisons individuelles nous ont été soumis au cours des cinq dernières années. Toutes les ruelles de Cerlier, de Wiedlisbach et de Wangen a.A. sont tout d'un coup devenues intéressantes et font l'objet de rénovations. Bien souvent ce sont des sociétés d'investissement qui sont les commanditaires, elles ne construisent pas pour leur besoin personnel mais pour louer les objets rénovés ou vendre les appartements qui y ont été aménagés. Ces maisons font l'objet d'installations et de travaux d'isolation excessifs contre le bruit, contre les pas, contre tout, avec toutes les conséquences que cela comporte. En fin de compte il ne reste plus qu'une façade à colombage, seule partie authentique et vivante du bâtiment. Derrière cette façade, tout est isolé, solide, cimenté et fait pour durer une éternité. A mon avis, cette évolution est regrettable, nous n'y pouvons malheureusement pas grand chose. Les villages ne sont pas épargnés par ce phénomène qui atteint même les vallées transversales. Il y a trop d'argent à disposition!

Enfin on ne peut que regretter que les villages, qui pourtant donnent encore l'impression d'être de vrais villages paysans, n'aient plus aucune fonction rurale. Seulement environ 20% des fermes de nos villages sont encore des exploitations agricoles. Les autres 80 % sont sacrifiés aux investissements. Cela signifie que les biens immobiliers sont démolis ou vendus et que les anciennes sources de production économique sont transformées en habitations. Je peux vous citer le cas de grandes fermes jurassiennes où l'on projette de construire jusqu'à 12 appartements!

Ce sont là, à mon avis, les dangers principaux qui menacent notre patrimoine, ces dangers sont bien plus importants et plus graves que ceux que représentent l'érosion de la pierre et les dommages causés par l'environnement climatique.

NIKE: Votre service s'occupe actuellement de plus de 500 objets chaque année. Comment arrivez-vous à faire face à une telle quantité de travail; de combien de collaborateurs disposez-vous à l'heure actuelle?

EN DIRECT

Jürg Schweizer: Entre 1985 et 1989 le nombre d'objets profanes dont nous nous occupons a augmenté de 200 à 400, le nombre des bâtiments religieux est depuis longtemps à peu près le même, environ 50 objets chaque année, et le nombre des expertises est passé pendant cette période de 770 à 1300. Pour 1990, nous allons arriver à 1600 expertises et quelque 450, voire 500, objets profanes en plus des 50 édifices religieux habituels. Dans le domaine de la protection des sites, nous enregistrons une évolution semblable.

A l'heure actuelle nous sommes 7 collaborateurs à plein temps y compris le directeur du service. A ce personnel s'ajoutent des dessinateurs, le personnel du secrétariat ainsi que les collaborateurs scientifiques chargés de l'inventaire de monuments d'art. Il est évident que cela ne suffit pas pour être présent là où il le faudrait. Nous devons donc procéder par triage. Nous pourrions certainement compter sur une légère augmentation du personnel mais le nombre de nos collaborateurs ne sera certainement pas doublé car, comme chacun sait, le Canton de Berne pratique une politique de plafonnement du personnel. Ce qui en fin de compte nous pose plus de problèmes, c'est que nous devons prendre de plus en plus position sur des questions de planification qui sont en fait du ressort de l'Office de l'aménagement du territoire.

NIKE: La 'Loi sur la conservation des objets d'art et monuments historiques' du Canton de Berne date de 1902. En août 1987, la Direction de l'instruction publique du canton a soumis un projet de loi sur la protection des monuments historiques à une procédure de consultation mais cette loi se fait toujours attendre. A votre avis, comment les choses vont-elles évoluer pour améliorer la situation actuelle qui est loin d'être idéale?

Jürg Schweizer: Il faut avouer que l'ancienne loi a certains avantages. En fait, elle nous convient encore bien car elle est flexible et définit notre tâche de façon générale. Selon cette loi, on peut placer sous protection tout ce qui représente une certaine valeur dans la mesure où il s'agit de biens publics. Par contre, la loi est insuffisante dès qu'il s'agit de biens privés car on ne peut rien faire sans l'accord des propriétaires. Cela présente cependant des avantages car nous sommes ainsi obligés de discuter avec les propriétaires. C'est ainsi que nous plaçons généralement un bâtiment sous protection lorsqu'il fait l'objet d'une restauration, de cette manière nous avons rarement de problèmes.

Par contre, la loi est tout à fait insuffisante pour toutes les questions qui touchent à la conservation des intérieurs, ce que l'on a de nouveau pu constater il y a peu de temps à Berne, à propos de l'ancien cinéma 'Splendid'. Le projet de

loi de 1987 tendait dans certains domaines à la perfection mais était également par endroits trop compliqué. Il a cependant été très utile car il a permis de poser les bases de notre restructuration. Je pense qu'il est plus judicieux de réorganiser notre service avant d'entreprendre la rédaction d'une nouvelle loi.

NIKE: Une restructuration complète du service de protection des monuments historiques du Canton de Berne est prévue. Quelles sont les 'pièces maîtresses' de cette réorganisation?

Jürg Schweizer: Le Conseil d'Etat a mis en place un groupe de travail qui doit élaborer des propositions de solutions aux problèmes qui ont surgi dans le cadre de la procédure de consultation. C'est ainsi que la question qui se pose est de savoir s'il est bien utile d'avoir à côté du service de protection des monuments historiques, un service de protection des bâtiments ruraux, 'Le Service pour la protection du patrimoine rural' qui dépend de la Direction de l'agriculture. Ne devrait-on pas faire fusionner ces deux services? Il a donc fallu étudier comment structurer un nouveau service qui engloberait le tout et se demander si ce nouveau service devait rester à la Direction de l'instruction publique ou devait changer pour la Direction des travaux publics.

Le rapport de ce groupe de travail est entre les mains du Conseil d'Etat. On est arrivé à la conclusion qu'il était nécessaire de conserver 'Le Service pour la protection du patrimoine rural' mais qu'il fallait l'intégrer à la conservation des monuments historiques. Par ailleurs le rapport précise que la conservation des monuments historiques est à sa place à la Direction de l'instruction publique et qu'il n'y a aucune obligation à la mettre à la Direction des travaux publics. Par ailleurs le rapport est absolument pour une réorganisation de la structure de l'Office de conservation des monuments historiques et prévoit une séparation du Canton en 4 districts: Seeland-Jura, Mittelland, Emmental-Oberaargau et Oberland ce qui correspond aux districts de l'aménagement du territoire. Cela permettrait une décentralisation et en même temps une concentration des responsabilités. Chaque district comprendrait 2 ou 3 collaborateurs placés sous les ordres d'un directeur-adjoint, lui-même subordonné au conservateur des monuments historiques. En plus il y aurait un service indépendant des inventaires architecturaux qui travaillerait indépendamment, service auquel seraient rattachés les inventaires des monuments d'art et d'histoire, l'étude de la maison rurale et la protection des biens culturels.

En fait, la restructuration signifie que la conservation des monuments historiques deviendrait un domaine d'activité cantonal décentralisé au lieu d'être un service dépendant uniquement du conservateur.

Entretien mené par Gian-Willi Vonesch